

étant donné que les promoteurs ont convenu qu'on se bornera à traiter celles qui offrent un réel intérêt international et comme telles peuvent effectivement être utiles à l'économie forestière des divers Etats. Le Comité organisateur s'est déjà assuré la participation de rapporteurs de haute compétence et d'une réputation mondiale, ce qui garantit le succès du Congrès. Les rapports, mémoires, monographies, etc., qui seront présentés et qui ne pourront pas former l'objet d'une discussion publique seront publiés dans les actes du Congrès.

Aux participants effectifs, sera envoyé gratuitement, un résumé des actes, tandis que les autres publications contenant les rapports, les études (communications), etc., seront mises en vente à un prix que le Comité établira ultérieurement. Les participants effectifs bénéficieront d'une réduction spéciale.

L'annonce de la foire internationale de machines pour le travail du bois et des produits forestiers en général, a également trouvé partout une large approbation.

De nombreuses maisons de tous les pays exposeront leurs produits. Il y a donc lieu de croire que cette manifestation présentera également le plus haut intérêt et sera d'une grande utilité pour un meilleur développement des courants commerciaux internationaux des bois bruts et travaillés et des machines en usage dans les industries qui travaillent le bois ou qui, en général, s'occupent des produits forestiers.

Ceux qui désireraient avoir des informations précises sur les conditions de participation à la foire de sylviculture, peuvent s'adresser au « Comitato della Fiera Campionaria Internazionale » Via Amedei n° 8 Milano, qui en sera le principal organisateur. La foire sera visitée par les congressistes le 27 avril 1926, conformément au programme détaillé que le Comité du congrès aura soin de distribuer au moment opportun.

Les formulaires de participation au congrès de Rome avec le règlement et le programme y relatifs seront dis-

tribués par les soins du « Secrétariat général du congrès international de sylviculture » auprès de l'Institut international d'agriculture, Villa Umberto, 1, Rome, auquel entretemps les intéressés peuvent éventuellement s'adresser. Les rapports, communications, etc., devront être présentés au plus tard le 15 février 1926.

Les promoteurs ont l'espoir de pouvoir réunir à Rome, les sylviculteurs de tous les Etats civilisés, afin que leur collaboration donne une forte impulsion à l'économie forestière mondiale et que soit consolidée la foi dans l'avenir des forêts qui donne protection, matière première et force au travail humain.

*Pour la sauvegarde de nos dunes.* — Le 6 septembre a eu lieu à Coq s/Mer, une manifestation organisée par une nouvelle société « Les Amis des Dunes », récemment créée dans cette localité, en vue de grouper les efforts de tous ceux que préoccupe la disparition progressive de nos dunes côtières menacées de tous côtés par le développement des stations balnéaires.

La « Ligue des Amis de la Forêt de Soignes » qui s'intéresse à tout ce qui touche à la conservation des beautés naturelles, avait promis son concours et dès 11 h. du matin, une cinquantaine de ses membres, se joignaient à ceux de la nouvelle société.

Après avoir gravi la petite dune garnie de pins maritimes qui agrmente les abords de la gare, la petite troupe s'engagea dans les sentiers qui serpentent à l'intérieur des boisements de Clemskerke, actuellement gérés par l'Administration forestière. L'aspect de ce nid de verdure occupant une « panne » entourée de hautes dunes nues produisit le meilleur effet sur « Les Amis de la Forêt » qui se retrouvèrent ainsi dans leur élément et admirèrent ce coin pittoresque de notre littoral, où de vieux pins sylvestres, à cime déformée par le vent, « pareils à des caravanes en marche », abritent leur existence précaire derrière de jeunes taillis en voie de rénovation.

Tournant leurs pas vers la mer, les excursionnistes

57703

arrivèrent bientôt, au-delà de la route royale, dans un défilé conduisant à l'estran et purent goûter, à l'abri de la bise marine, le décor prestigieux des dunes, tantôt dénudées et mordues par le vent, tantôt couvertes par le feuillage raide de l'oyat ou par les buissons épineux de l'argousier. Par la plage, les touristes regagnèrent bientôt l'agglomération du Coq, non sans avoir déploré la récente atteinte à l'esthétique que constitue une villa, la seule que, jusqu'à présent, l'on ait songé à installer, bien mal à propos d'ailleurs, dans la dune littorale.

Jusqu'en ces derniers temps, en effet, aucun changement n'avait été apporté au relief des dunes bordant la mer, ce qui donnait à la plage du Coq un attrait de plus. Les constructions étaient érigées en retrait de la côte, sur les flancs des dunes, qui ont ici une largeur d'environ 600 mètres.

La partie officielle de la manifestation commença l'après-midi au Grand Hôtel du Coq. M. Léon Songuenet, président de la nouvelle société, en exposa le but : réunir les artistes, les touristes et autres partisans des dunes en une société suffisamment forte pour agir auprès des pouvoirs publics, et obtenir que la dune qui a survécu à toutes les destructions de ces vingt dernières années soit conservée dans son état naturel ou boisé. S'adressant à MM. les bourgmestres de Clemskerke et de Vlissegheem, présents à la réunion, il leur fit part d'une suggestion que lui avait faite M. le directeur général des eaux et forêts Crahay à propos de l'institution de sociétés intercommunales qui, dans d'autres régions, avaient déjà produit d'excellents résultats en facilitant aux communes l'acquisition de bois et de forêts. Les administrations communales pourraient s'associer et agir ainsi plus efficacement en vue d'obtenir la conservation de sites tels que les dunes, qui constituent une source de prospérité pour la région.

M. Songuenet termina en disant qu'il comptait aussi beaucoup sur le concours de personnalités parmi lesquelles il cita M. le Ministre d'Etat Carton de Wiart,

présent à la réunion et qu'il proposa d'acclamer président d'honneur de la société des « Amis des Dunes ».

Au nom des « Amis de la Forêt de Soignes », M. Stevens déclara que sa société ne ménagerait pas son appui au nouvel organisme.

Après un plaidoyer éloquent de M. Ansor en faveur du maintien des bassins d'Ostende et de notre cordon de dunes littorales, les participants se mirent en marche vers une des plus hautes dunes de la Concession du Coq, pour y procéder à l'inauguration d'un banc « Jean d'Ardenne ». Une fanfare brugeoise prêtait son concours à cette cérémonie qui fut simple et impressionnante à la fois. Après un discours en flamand de M. de Ridder, président de la Société anversoise pour la protection des sites, qui expliqua la portée de la manifestation, M. le Ministre d'Etat Carton de Wiart prit la parole en rappelant le souvenir de Jean d'Ardenne qui fut l'initiateur et l'animateur du mouvement qui se produisit, il y a une vingtaine d'années, en faveur de la conservation de nos richesses naturelles. Il signala la beauté, la variété de nos sites, depuis les plateaux et ravins de la Haute Ardenne jusqu'à l'ourlet d'or de nos dunes et termina en rappelant le souvenir de Léopold II, dont tout le désir était qu'on laisse intactes nos dunes. Les amis de celles-ci doivent s'unir pour tâcher de conserver au pays ce joyau de notre unique frontière naturelle et respecter ainsi la volonté du grand Roi. Il importe de ne pas voir défigurer la dune par l'érection de villas mitoyennes, auxquelles s'ajouteront forcément d'autres villas mitoyennes.

M. Fierens-Gevaert termina la série des discours en rappelant à son tour la mémoire de Jean d'Ardenne et aussi celle de Verhaeren qui a décrit en des vers admirables la poésie ardente et désolée des dunes.

Après un dernier regard sur la mer et de l'autre côté sur la plaine de Flandre, dans laquelle on distinguait au loin le beffroi et les hauts clochers de Bruges, organisateurs et assistants se dispersèrent, enchantés de leur journée.

M. G.